



Le Responsable de Groupe Local

Cadre général de la mission

La proposition éducative des Scouts et Guides de France se déploie dans les lieux de vie fondamentaux de l'association, à savoir les groupes locaux, implantations « scouts et guides » de proximité. Le responsable de groupe local est le pilote, le chef d'orchestre - et non l'homme orchestre autrement dit celui qui fait tout -, de ce projet collectif d'ouverture à toujours plus de jeunes

Missions

1/ Dans le domaine des relations extérieures, le responsable de groupe représente le mouvement. Il promeut localement, en particulier grâce à la qualité des activités, la proposition éducative des Scouts et Guides de France à travers les différentes propositions pédagogiques (les branches) auprès des parents, de la communauté paroissiale et des institutionnels (commune, associations, entreprises...).

2/ Il recrute, anime, accompagne, soutient les cheftaines et les chefs pour faire vivre dans la convivialité et dans l'exigence une équipe éducative capable de répondre aux attentes et aux besoins des jeunes.

3/ Il rassemble et anime une équipe qui regroupe les différents savoir-faire et expériences dont le groupe a besoin pour grandir dans les domaines administratif, financier, du développement...

Tâches

⇒ Réaliser un plan d'action pour le groupe

- ⇒ Etablir avec son équipe et les maîtrises un plan d'actions
- ⇒ Prendre les moyens d'ouvrir le groupe à tous les jeunes qui en font la demande, dans la mesure du possible
- ⇒ Coordonner, accompagner et soutenir les responsables en fonction de ce plan d'action

⇒ Garantir la qualité des activités et des propositions pédagogiques

- ⇒ Définir avec son équipe et l'encadrement les orientations du projet pédagogique commun et des projets pédagogiques spécifiques selon les tranches d'âges
- ⇒ Veiller à la cohérence et à la qualité, avec l'aide des accompagnateurs pédagogiques du territoire, des activités d'années et des camps
- ⇒ Etablir avec les parents une relation de confiance et un échange sur les projets développés
- ⇒ Veiller à la qualité de la proposition spirituelle et chrétienne pour les jeunes et les chefs, en lien avec l'aumônier ou l'animateur de vie chrétienne et spirituelle
- ⇒ Participer et faire participer les unités aux événements territoriaux ou nationaux
- ⇒ Elaborer un plan de formation pour chaque membre

⇒ Prendre en compte et promouvoir le développement personnel des cheftaines et des chefs

- ⇒ Animer une « communauté des chefs » avec des temps de détente, de relecture, de convivialité
- ⇒ Evaluer avec eux leurs pratiques et leurs besoins de formation

⇒ Participer à la vie du Mouvement

- ⇒ Développer des liens et des activités avec les autres groupes ou unités, par les temps institutionnels (assemblée territoriale, conseil territorial, rassemblements nationaux), par les temps forts d'activités en commun et par des relations informelles
- ⇒ Assurer le fonctionnement associatif du mouvement : faire élire un représentant du groupe (participation aux conseils territoriaux, assemblée territoriale, assemblée générale) ; S'informer, informer son équipe et contribuer aux orientations générales et territoriales du mouvement

⇒ Gérer avec rigueur

Scouts et Guides de France

65, rue de la Glacière 75013 Paris

Tél. 01 44 52 37 37 • Fax 01 42 38 09 87

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs

www.scoutsetguides.fr

- ⇒ Garantir une gestion saine des finances, en fonction des usages de l'association
- ⇒ Garantir la bonne gestion du matériel du groupe et des unités
- ⇒ Transmettre les comptes du groupe au territoire selon la procédure du règlement intérieur et saisir toutes les adhésions sur intranet avant les activités.
- ⇒ Veiller à l'assurance des locaux du groupe et des équipements du groupe

⇒ **Représenter localement le mouvement vis-à-vis des pouvoirs publics, des financeurs potentiels, des partenaires**

Critères d'évaluation

- Variation du nombre de jeunes et d'enfants
- Variation du nombre de cheftaines et de chefs
- Turn over de l'encadrement
- Nombre et qualité des réunions avec les parents
- Nombre et qualité des rencontres avec les maîtrises
- Niveau des activités

Compétences

Savoir :

- Connaître ou s'approprier le projet éducatif des Scouts et Guides de France et les fondamentaux du scoutisme
- Connaître ou s'approprier l'organisation générale et le règlement intérieur de l'association
- Connaître ou s'approprier la réglementation Jeunesse et Sports relative aux activités en Centre de Loisirs et en centres de vacances

Savoir-faire :

- Savoir manager une équipe sur un projet
- Savoir décliner un projet en plan d'actions concrètes et en résultats attendus évaluables
- Savoir coordonner des compétences et déléguer et ne pas essayer de tout faire !
- Savoir accompagner et conseiller des jeunes adultes

Savoir être :

- savoir écouter et décider
- Avoir un bon relationnel, être convivial
- Avoir de l'autorité sans être autoritaire
- Savoir rendre compte
- Etre capable de travailler en équipe, savoir faire confiance
- Etre conscient de sa responsabilité en matière de gestion administrative

Temps à consacrer

4 à 5 heures par semaine

Un week-end par mois

1 stage de formation par an

Univers relationnel

Le responsable de groupe rend compte de sa mission au délégué territorial. Il est nommé par le délégué territorial pour une durée de 1 à 4 ans, renouvelable. Il est le référent des chefs d'unité et des autres membres des équipes.

Ressources et soutien

L'interlocuteur privilégié du responsable de groupe est le délégué territorial qui le soutient, l'accompagne et conduit le recrutement de son successeur.

Les équipes territoriale ou nationale soutiennent et conseillent, en fonction de sa demande le responsable de groupe dans tous les domaines d'activités qu'il coordonne.

Le délégué territorial et les autres chefs de groupe du département ont une relation de proximité.

Formations proposées : 1 journée et 1 week-end de Prise de Fonction, Séminaire des responsables de groupe (4 jours) Fondamentaux du scoutisme et conduite de projets...